

Mercredi 13 décembre 2023
Centre de rencontre des Focolari à Montet

1. Salutations et prière

Le président M. Alexandre Duc ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en les remerciant de s'être déplacées pour assister à cette assemblée ordinaire des budgets 2024 de la Paroisse St-Laurent Estavayer.

Il salue les prêtres, l'équipe pastorale et les autorités communales présentes.

Excusés : Commune de Cugy, Marie-Claude Fontaine, CC de Nuvilly, Rafaëlle Mascaro, Marie-Christine Mota, Jacques Michel, Bernadette Joye-Losey, Gérard Ayer, Laura Pochon, Jean-Gabriel et Eliane Ménétrey, Fabienne Bondallaz et Iwona Birolini

M. le président demande à l'assemblée une minute de silence pour le Père Mathias qui nous a quittés il y a quelques semaines. Il passe ensuite la parole à M. Gérard Dévaud, membre de l'équipe pastorale pour la prière.

Il informe que l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement sera effacé dès sa validation.

2. Nomination des scrutateurs, lecture du tractanda et approbation

Les scrutateurs seront Jean-Marie Monnerat de Rueyres-les-Prés et Pierre-André Volery d'Aumont
Merci pour cet engagement !

Ce soir nous dénombrons 48 participants, la majorité est donc de 25.

Conformément au règlement ainsi qu'à la décision de l'assemblée constitutive du 11 octobre 2023, cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 46 du 17 novembre 2023, par une parution dans le Républicain et la Broye du 23 novembre 2023, par l'affichage aux piliers publics des communes concernées et par un affichage dans nos églises. Il n'y a ni remarque, ni question sur le mode de convocation.

Tractanda :

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs, lecture du tractanda et approbation
3. PV de l'assemblée de paroisse du 11 octobre 2023 et approbation
(Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture et est à disposition sur le site internet de la paroisse.)
4. Budget 2024
 - a) Présentation du budget de fonctionnement 2024
 - b) Préavis de la commission financière
 - c) Vote
5. Crédits d'investissement 2024
 - a) Demande d'un complément du crédit d'investissement pour la façade au-dessus de la sacristie de la Collégiale
 - b) Préavis de la commission financière
 - c) Vote
 - d) Rénovation de la toiture, des façades et du clocher de l'église de Seiry
 - e) Préavis de la commission financière
 - f) Vote

6. Point pastoral
7. Présentation de la noble Confrérie des Pêcheurs
8. Divers

Le tractanda est approuvé à l'unanimité. L'assemblée peut débiter.

3. PV de l'assemblée du 11 octobre 2023 et approbation

Le PV n'est pas lu mais était disponible 30 minutes avant l'assemblée et figure sur le site Internet de la paroisse. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements au secrétariat pour sa rédaction.

4. Budgets 2024

a) Présentation du budget de fonctionnement 2024

La parole est donnée à M. Alexandre Bersier, vice-président et responsable des finances, pour la présentation du budget de fonctionnement. Il donne des explications sur les postes suivants :

01.300.1 Frais des conseils de communauté

Diminution du poste par rapport aux comptes 2022

01.300.2 Frais commission financière

Une planification sur cinq ans a été mise en place ce qui représente une augmentation du temps de travail pour la commission financière.

01.300.4 Honoraires de la fiduciaire

Les comptes sont présentés à une fiduciaire une fois par législature pour avoir un avis professionnel.

01.315.0 Frais élections

Pas de montant pour ce poste, car il n'y aura pas d'élection en 2024.

02.301.0 Traitement personnel auxiliaire

La paroisse a rédigé énormément de contrats de travail, estimation de la charge de travail de Mme Natacha Bouhan, notre responsable RH.

02.303.0 Cotisation sociales

Augmentation des charges due au nombre des personnes sous contrat.

02.311.0 Achat machines/mobilier bureau

Aménagement d'un nouveau bureau pour l'équipe pastorale

02.312.0 Informatique et téléphonie

Diminution du poste par rapport aux comptes 2022

02.390.0 Site internet

La mise en place du nouveau site internet est maintenant effective.

02.436.1 Retenues sociales sur salaires

Augmentation due au nombre des personnes sous contrat.

03.301.1 Impression bulletin paroissial/Bulletin paroissial papier

Nous avons maintenant une version numérique du bulletin.

03.301.5 Produits des annonces

M. Alexandre Bersier s'engage à trouver de nouveaux annonceurs pour 2024

390.313.0 Frais de culte

Augmentation du poste par rapport aux comptes 2022

390.365.2 Course grands servants

Cette course a lieu tous les trois ans.

391.352.1 Contribution à la caisse des ministères

Diminution du poste par rapport aux comptes 2022

391.352.2 contribution à la CEC

Augmentation du poste par rapport aux comptes 2022

392.301.0 Frais de téléphone et ordinateur

Augmentation du poste par rapport aux comptes 2022

392.310.0 Confirmations

Pour 2024, nous avons 58 jeunes qui se préparent à la Confirmation.

392.312.7 Frais divers catéchisme

Le montant attribué à ce poste est basé sur les comptes des cinq dernières années.

394.311.0 Achat matériel et mobilier

Il y a un nouveau responsable pour le matériel et si possible, les achats seront groupés.

394.318.0 Assurance ECAB

Il faut compter sur une augmentation de 10-25% de la taxation.

394.423.0 Location des églises et lieux de culte

Une réflexion doit être faite sur l'utilisation de nos salles de paroisse.

395.301.0 Frais de remplacements

Il n'y a plus que deux prêtres dans la paroisse, de ce fait, les remplacements augmentent.

395.310.0 Frais de téléphone

Diminution du poste par rapport aux comptes 2022

395.310.2 Frais de déplacements

Il y a moins de déplacements, car nous n'avons plus que deux prêtres.

59.366.1 Distribution des quêtes par.

Augmentation du poste par rapport aux comptes 2022

90.400.0 Impôts revenu/fortune

C'est une projection pour 2024.

940.422.0 Intérêts dettes hypothécaires

Plusieurs de nos hypothèques arrivent à leur terme.

942.301.0 Salaires concierges

Diminution du poste par rapport aux comptes 2022

942.311.0 Achat mat. et mobilier

Il y a un nouveau responsable pour le matériel et si possible, les achats seront groupés.

942.314.0 Entretien et rénovation

Une visite de tous les bâtiments a été effectuée et une planification sur cinq ans a été établie.

99.330.0 Amortissements

Montant dont nous avons le droit légalement.

Les produits se montent à CHF 3'124'700.00 et les charges à CHF 3'071'400.00, ce qui fait un bénéfice prévisionnel de CHF 53'300.00 pour le budget 2024.

Il n'y a aucune question de l'assemblée, M. le président donne la parole à M. Michel Losey pour le rapport de la commission financière.

b) Préavis de la commission financière

La commission financière s'est réunie, le 25 novembre dernier, pour prendre connaissance du budget de fonctionnement et des crédits d'investissement 2024. Les objectifs de la paroisse pour les cinq prochaines années sont clairs, précis et bien documentés. L'analyse du budget de fonctionnement et des crédits d'investissement était basée sur une documentation complète. Les responsables des finances leur ont présenté les nouveaux outils de contrôle et d'analyse qui aideront à prioriser les futurs investissements.

La commission financière remercie le conseil de paroisse et la boursière pour leur travail et recommande à l'assemblée d'approuver le budget de fonctionnement tel que présenté.

c) Vote

Les budgets sont approuvés à l'unanimité. M. le président remercie l'assemblée pour sa confiance, M. Alexandre Bersier pour son analyse et Mme Séverine Rey Pillonel pour la mise en place de ce budget.

M. Alexandre Bersier présente encore l'organigramme de la paroisse et son fonctionnement ainsi que l'intranet mis en place. Plusieurs commissions ont été créées qui se réunissent plusieurs fois par année. Il explique également qu'une planification des investissements sur cinq ans a été établie et fait un résumé des investissements des cinq dernières années.

5. Crédits d'investissement 2024

M. le président présente les crédits d'investissement.

a) Demande d'un complément du crédit d'investissement pour la façade au-dessus de la sacristie de la Collégiale

Un crédit de CHF 50'000.00 avait été validé en décembre 2019, juste avant la période Covid. Il y a eu une suspension, puis une prolongation des travaux. La préparation des travaux s'est faite principalement en atelier, plutôt que sur place, pour le remplacement des pierres abîmées.

Il y a maintenant un surcoût de la matière première et un échafaudage supplémentaire, fixé à la charpente existante, est également nécessaire pour la pose et dépose des pierres. Une partie de la ferblanterie devra être démontée et remplacée.

Le coût de ces travaux se monte à CHF 35'000.00. M. le président précise encore que la paroisse est toujours en contact avec le service des Biens Culturels.

Il n'y a aucune question concernant ce crédit d'investissement, la parole est donnée à M. Losey de la commission financière.

b) Préavis de la commission financière

Le constat est clair, il est important d'entretenir nos magnifiques bâtisses. La commission financière donne un préavis favorable.

c) Vote

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

d) Rénovation de la toiture, des façades et du clocher de l'église de Seiry

Le crédit d'investissement pour la rénovation de la toiture, des façades et du clocher de l'église de Seiry se présente comme suit :

- Démontage et désamiantage	CHF 25'000.00
- Installation de chantier	CHF 15'000.00
- Echafaudages	CHF 20'000.00
- Charpente et sous-toiture	CHF 50'000.00
- Ferblanterie	CHF 100'000.00
- Couverture	CHF 60'000.00
- Peinture façades	CHF 42'000.00
- Installation électrique	CHF 5'000.00
- Honoraires	CHF 33'000.00
- Divers et imprévus	CHF 40'000.00

Total CHF 390'000.00

Il n'y a pas de question concernant ce crédit d'investissement, la parole est donnée à M. Losey de la commission financière.

e) Préavis de la commission financière

Cette demande de crédit est justifiée et nécessaire, la commission financière donne un préavis favorable.

f) Vote

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité.

6. Point pastoral

L'abbé Bernard Alassani prend la parole et nous invite à penser à l'avenir de notre paroisse, de notre Eglise. Quand il est arrivé, il y a quatre ans, il y avait neuf prêtres. En 2023, ils ne sont plus que deux !

Il y a une réflexion à faire sur la tenue des célébrations. Chaque communauté devrait avoir une messe, soit en semaine, soit en week-end, mais si aucun prêtre ne vient en renfort, cela ne sera peut-être plus possible d'ici un an ou deux.

Que faire pour avoir au moins une messe par mois et quel avenir y a-t-il pour les chœurs-mixtes ?

L'abbé Bernard Alassani demande à toute l'assemblée de réfléchir à ces questions et de faire des propositions à l'équipe pastorale, afin que notre paroisse reste vivante et dynamique.

7. Présentation de la noble Confrérie des Pêcheurs

Le gouverneur, M. Joël Bourqui remercie la paroisse pour son invitation et fait une présentation de la Confrérie.

Son origine date de 1658 selon un acte officiel. Ses Saints-Patrons sont Saint Nicolas, patron des pêcheurs et Saint Laurent, patron de la paroisse.

Elle est constituée d'un Petit Chapitre avec le gouverneur, le chancelier, le trésorier, l'archiviste et le fourrier, ainsi que d'un Grand Chapitre avec les confrères, y compris le confrère-aumônier.

Les statuts ont été revus en 2020 incluant les buts et devoirs de la Confrérie.

Le but est l'entraide et l'amitié entre les membres et un de ses devoirs est de participer à la Saint-Laurent et à la Saint-Nicolas.

Il y a 42 membres à ce jour, ses membres sont des amoureux du lac et/ou des pêcheurs amateurs. Il y a un pêcheur professionnel au sein de la Confrérie. Les membres possèdent une tenue officielle comprenant un pull blanc avec des rayures bleues, un pantalon et des chaussures foncés, un foulard rouge et un béret.

Leur prochaine manifestation est la Saint-Laurent, elle aura lieu le dimanche 11 août 2024. Cette messe a lieu en plein air avec intronisation des nouveaux membres. Il y a aussi la bénédiction des bateaux et la traditionnelle friture faite par les confrères.

La Confrérie participe également à la procession de la Fête-Dieu.

Il y a une vitrine, avec le nom de tous les confrères, qui est exposée au bar de l'Escale.

Au printemps prochain, un livre ressortira sur la vie des pêcheurs professionnels jusqu'en 2006.

Le gouverneur remercie encore la paroisse pour leur bonne collaboration.

Mme Sophie Ding demande si les femmes sont admises dans la Confrérie. Le gouverneur répond par la négative.

M. Pierre Maendly demande si la Confrérie participe à des manifestations dans les autres communautés. Si l'occasion se présentait, ils le feraient volontiers.

8. Divers

M. le président donne la date de la prochaine assemblée des comptes, elle aura lieu le jeudi 25 avril 2024. Le lieu est encore à définir, car le centre des Focolari va définitivement fermer en juin 2024.

Il donne encore quelques chiffres concernant les sorties d'église. En 2022, nous avons eu 79 sorties d'église, dont trois partielles. En 2023, jusqu'à ce jour, nous en sommes à 144 sorties et 32 demandes supplémentaires sont en cours.

Il laisse la parole à l'assemblée.

M. Gérard Dévaud encourage tout à chacun d'aller voir la crèche des 5 sens. M. Georges Losey a fait un reportage vidéo sur la crèche, l'an passé, lorsqu'elle se trouvait à Vallorbe. Cette vidéo de 30 minutes donne des explications sur l'entier de la crèche et est disponible sur le site internet de la paroisse.

L'abbé Bernard Alassani revient sur l'organigramme et le fonctionnement de la paroisse, présentés par M. Alexandre Bersier, et ses différentes commissions. Il propose au conseil de paroisse qu'il y ait aussi des séances, une à deux fois par année, avec l'équipe pastorale. Il est important de se rencontrer pour s'occuper de la vie pastorale et rendre la paroisse encore plus vivante et plus dynamique.

Cette proposition est accueillie favorablement par M. le président.

Il n'y a plus de question, ni de remarque. M. le président remercie l'équipe pastorale, les animateurs des messes, les catéchistes et toutes les personnes qui œuvrent pour la paroisse. Il remercie également les Focolari pour leur accueil.

Il souhaite à tous de belles fêtes de Noël et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée se termine à 20h55.

Alexandre Duc
Président

Claudia Moret
Secrétaire